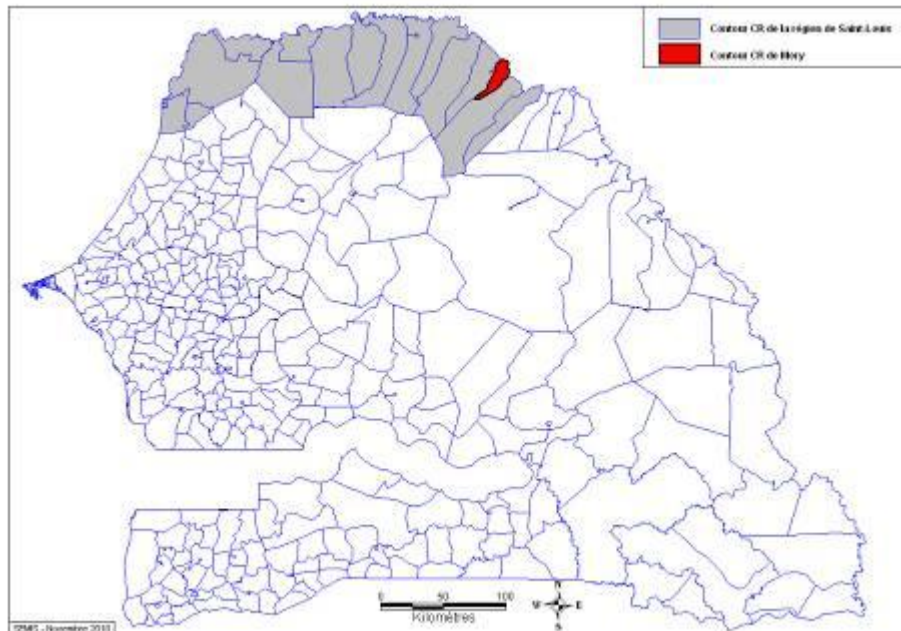


République du Sénégal
Un Peuple – un But – une Foi
Région de Saint-Louis
Département de PODOR
Arrondissement de CAS CAS
Communauté Rurale de MERY (ex Mboumba)

**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE
PEPAM**

Sous-programme PEPAM IDA



PLHA
Communauté Rurale de
MERY ex Mboumba

Version finale : décembre 2011



Réalisé par SEMIS

Sommaire

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA.....	1
PARTIE A – PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ RURALE	3
I. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	4
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE	4
1.2 LOCALITÉS	4
1.3 POPULATIONS	5
1.4 CHEPTEL	6
II. INFRASTRUCTURES DE BASE	6
2.1 ÉDUCATION.....	6
2.2 SANTÉ	6
2.3 ÉLECTRICITÉ	7
2.4 COMMUNICATION	7
PARTIE B – BILAN D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT	8
I. ACCÈS À L'EAU POTABLE	9
1.1 RESSOURCES EN EAU	9
1.1.1 <i>Eaux de surface</i>	9
1.1.2 <i>Eaux souterraines</i>	9
1.2 SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	9
1.3 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES.....	10
1.3.1 <i>Taux d'accès</i>	10
1.3.2 <i>Bilan EPE</i>	10
1.3.3 <i>Taux de desserte</i>	10
1.4 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES PRODUCTIFS ET BESOINS COMMUNAUTAIRES	11
1.4.1 <i>Cheptel</i>	11
1.4.2 <i>Infrastructures scolaires</i>	11
1.4.3 <i>Infrastructures de santé</i>	11
1.4.4 <i>Marchés</i>	11
1.4.5 <i>Lieux de culte</i>	11
1.4.6 <i>Autres infrastructures communautaires</i>	12
1.5 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	12
II. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT	12
2.1 SYNTHÈSE DES INVENTAIRES D'INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	12
2.1.1 <i>Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base</i>	12
2.1.2 <i>Accès à l'assainissement des services sociaux de base</i>	13
2.2 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL.....	13
2.2.1 <i>Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel</i>	13
2.2.2 <i>Accès à l'assainissement des ménages</i>	14
2.3 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT	14
PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL	15
I. OBJECTIFS POUR 2015.....	16
1.1 EAU POTABLE	16
1.2 ASSAINISSEMENT	16
II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015	16

2.1	EAU POTABLE	16
2.2	ASSAINISSEMENT	16
III.	COMPOSANTES DU PLHA	17
3.1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	17
3.1.1	<i>Extension de 2 réseaux et renforcement et extension d'une adduction existante.....</i>	17
3.1.2	<i>Densification de 7 adductions existantes</i>	17
3.2	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	17
3.3	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	18
3.3.1	<i>IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable.....</i>	18
3.3.2	<i>IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement.....</i>	18
3.3.3	<i>Etudes et activités spécifiques.....</i>	18
IV.	COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT	19
4.1	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE"	19
4.2	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT"	19
4.3	COMPOSANTE "MESURES D'ACCOMPAGNEMENT"	19
4.4	RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT	20
ANNEXES.....		21

Liste des abréviations

AB	Abreuvoir
AEV	(Système d') adduction d'eau villageois
AEMV	(Système d') adduction d'eau multi-villages
AEP	Approvisionnement en eau potable
APS	Avant-projet sommaire
ARD	Agence régionale de développement
ASFOR	Association des usagers de forage
BALP	Bac à laver puisard
BC	Branchement communautaire (à l'eau potable)
BE	Bureau d'études
BF	Borne-fontaine
BJ	Bac de jardin
BP	Branchement particulier
BPF	Brigade des puits et forages
CPJ	Capacité de production journalière (d'un système d'exhaure, en m3/jour)
CR	Communauté rurale
EAB	Equivalent abreuvoir
E&C	(Services d') études techniques et contrôle
EPE	Equivalent point d'eau
EPI	Electropompe immergée
F&T	Fournitures et travaux
FV	Forage villageois (équipé d'une PMH)
GE	Groupe électrogène
I&D	(Provisions pour) imprévus et divers
IEC	Information – éducation – communication
BT	(Réseau électrique) basse tension
LFE	Latrines à fosse étanche
LFV	Latrines à fosse ventilée
LMT	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
LTR	Latrines traditionnelles
MTH	Moteur thermique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAV	Pompe d'exhaure à axe vertical
PEM	Point d'eau moderne pour l'accès à l'eau potable (= BF, BP, PO, PM ou FV)
PM	Puits moderne protégé, avec ou sans PMH
PMH	Pompe à motricité humaine
PO	Potence à charrettes
SAED	Société d'aménagement et d'études du Delta
SIG	Système d'information géographique
TCM	Toilettes à chasse manuelle
UBT	Unité de bétail tropical

Liste des tableaux

Tableau 1: Populations par localité (Source : Inventaire PLHA)	5
Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR	5
Tableau 3 : Estimation de la population	6
Tableau 4 : Cheptel	6
Tableau 5 : Normes de couverture sanitaire	6
Tableau 6 : Taux d'accès à l'eau.....	10
Tableau 7 : Bilan EPE	10
Tableau 8 : Population non desservie et besoins en EPE	10
Tableau 9 : Points d'eau dans infrastructures scolaires	11
Tableau 10 : Points d'eau dans infrastructures sanitaires	11
Tableau 11 : Points d'eau dans lieux de culte	11
Tableau 12 : Points d'eau dans autres types d'infrastructures communautaires	12
Tableau 13 : Taux d'accès des infrastructures pour l'assainissement collectif	12
Tableau 14 : Inventaire des latrines des concessions	13
Tableau 15 : Taux d'accès l'assainissement des ménages	14
Tableau 16 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable.....	19
Tableau 17 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement	19
Tableau 18: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement	20
Tableau 19 : Récapitulatif du financement du PLHA.....	20

Liste des figures

Figure 1: Carte de situation de la CR	4
---	---

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA

Fiche de synthèse

Communauté Rurale	MERY		
Donnée de base	Population		
	▪ Population 2011	14341	□
	▪ Population 2015	17100	□
	Taux d'accès à l'eau potable en 2011		
	▪ Taux d'accès à l'eau potable	63%	
	▪ Taux de desserte en eau potable	46%	□
	▪ Taux d'accès assainissement (ménages)	28%	
	▪ Taux d'accès assainissement (inf.santé, éduc...)	63%	
Objectifs	Objectifs globaux		
	▪ Réalisation des objectifs du PLD		
	▪ Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR		
	Objectifs spécifiques pour 2015		
	▪ Taux d'accès à l'eau potable	82%	(minimum)
	▪ Taux d'accès assainissement (ménages)	64%	(minimum)
	▪ Taux accès assainissement (infr. Educ, Santé)	100%	(minimum)
Résultats à atteindre en 2015	+	5285	personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)
	+	27029	personnes avec accès adéquat à l'assainissement (minimum)
	+	14	infrastructures avec assainissement adéquat
Composantes et activités	1. Développement des infrastructures d'eau potable		
	▪ Densification de	7	adductions d'eau existantes
	▪ Remise en état et renforcement de	1	adductions d'eau existantes
	▪ Extension de	2	adductions d'eau existantes
	▪ Construction de	0	adduction d'eau multivillages
	▪ Construction de	0	adductions d'eau villageoises
	▪ Construction de	0	PM protégés/forages équipés de PMH
	▪ Etudes d'exécution et contrôle des travaux		
	2. Développement des infrastructures d'assainissement		
	▪ Construction de	3256	systèmes d'assainissement individuels
	▪ Construction de	14	édicules publics
	▪ Réhabilitation de	0	édicules publics existants
	▪ Construction de compartiment/séparations pour	0	édicules publics
	▪ Etudes d'exécution et contrôle des travaux	0	
	3. Mesures d'accompagnement		
▪ IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable			
▪ IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement			
▪ Etudes et activités spécifiques			
Coût et plan de financement	Coût du programme (millions FCFA HT)		
	▪ Infrastructures d'eau potable	314 217 750	21%
	▪ Infrastructures d'assainissement	1 004 850 000	66%
	▪ Mesures d'accompagnement	199 460 000	13%
	Plan de financement		
	▪ Communauté rurale et populations	119 700 888	8%
	▪ Partenaires au développement	1 398 826 863	92%

PARTIE A – PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

I. CARACTERISTIQUES GENERALES

1.1 Situation géographique

La communauté rurale de MERY est située dans l'hémisphère Nord entre les latitudes 16°490 nord et 15°860 nord et les longitudes 14°435 ouest et 14°020 ouest. Elle est localisée dans l'Arrondissement de Cas-Cas (auquel elle est rattachée administrativement), le département de Podor et la région de Saint-Louis.

Elle est limitée :

- au Nord par la République Islamique de Mauritanie ;
- au Sud et à l'Est par la Communauté rurale de Boké Diallobé ;
- et à l'Ouest par la Communauté rurale de Madina Ndiathbé.

D'une superficie totale de 781 km², la Communauté Rurale est orientée du sud-ouest au Nord-Est allant de la zone du Jeeri, jusqu'au fleuve Sénégal.

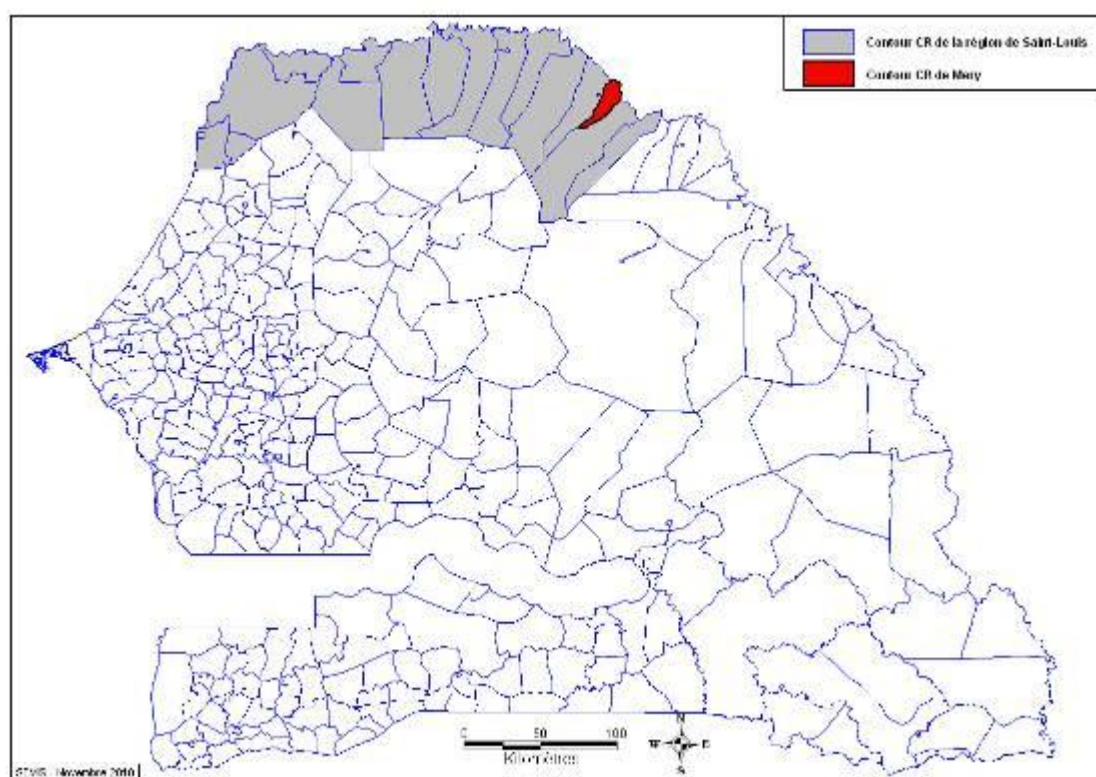


Figure 1: Carte de situation de la CR

1.2 Localités

Elle compte 18 villages officiels et 12 hameaux si l'on se réfère au PLD de 2010 en cours. Cependant les investigations font état de 23 localités administratives et de 18 hameaux. Ci-après le tableau de répartition des localités constituant notre base de travail.

N°	Villages centres	Population 2010	Population 2011	Population 2015
1	Abdallah	733	767	914
2	Bito	443	463	553
3	Diaobe Moumba	-	-	-
4	Dioude Diabe	1831	1914	2282
5	Fonde Ali	455	477	569

N°	Villages centres	Population 2010	Population 2011	Population 2015
6	Fonde Elimane	612	640	763
7	Fonde Gande	716	751	894
8	Laobe Lao	381	399	475
9	Mbarki	164	172	205
10	Merry	2101	2196	2619
11	Merry Thiocka	-	-	-
12	Mery Diouganabe	779	815	972
13	Moumba	-	-	-
14	Ndiouganabes Peulh	1213	1269	1513
15	Nouma	441	462	551
16	Ouro Alpha Ly	-	-	-
17	Pampinabes Peulh	257	269	322
18	Roumde Diawbe	637	666	794
19	Siranabe Bilvili	-	-	-
20	Soubalo Mboumba	639	669	797
21	Souraye	420	439	524
22	Thiengle (Gallou)	140	147	175
23	Thioubalel	1746	1826	2178
	TOTAL	13708	14341	17100

Tableau 1: Populations par localité (Source : Inventaire PLHA)

Le tableau suivant donne la répartition des localités principales selon les classes de population.

Classe de population	1	2	3	Total
Valeur	pop. ≥ 1000	500 < pop < 1000	Pop. < 500 ou inconnue	
Nombre de localités	4	6	13	23
Population 2011	7205	4308	2828	14341
Population H 2015	8592	7331	1177	17100
% population totale	50%	30%	20%	100%
% nb. localités	17%	26%	57%	100%

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR

1.3 Populations

La population totale est de 13 708 habitants selon les derniers chiffres disponibles en 2010 (CADL et PLD 2010). Elle est à prédominance féminine. Au dernier recensement, la proportion de femmes était de 55 % soit 7321 habitants contre 45% soit 6 006 hommes.

La densité de la population au km² est 17,06 habitants. Le nombre de ménages est estimé à 1729 soit 8 personnes par ménages. Le nombre de concessions est de 1 335 soit 10 personnes en moyenne par concession.

L'éthnie dominante est le Pulaar avec 99 % de la population totale. Les autres ethnies sont constituées essentiellement de Maures et de Wolofs.

Compte tenu du taux d'accroissement qui est de 4,5% dans le département de Podor, on serait avec la référence PLD (13 708) à **14341** en 2010 et **17100** en 2015.

Le tableau suivant fait la synthèse de la population de la CR :

Population estimée en 2011 et 2015		Taux Ac. Nat: 4,50%	
Population	2010	Estimation 2011	Estimation 2015
Population de la CR	13708	14 341	17 100
Ménages de la CR	1652	1728	2060

Tableau 3 : Estimation de la population

1.4 Cheptel

L'élevage est l'une des activités principales de la Communauté rurale de Méry (Mboumba), il est entièrement localisé dans la zone sylvo-pastorale. Le cheptel est constitué de bovins, de petits ruminants (ovins et caprins), d'équins, des asins, des camelins et de la volaille. Le cheptel, d'après les chiffres obtenus, est évalué à **23 550 UBT** et se répartit comme suit :

Cheptel	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Volaille
Type	15 500	25 000	21 000	1 100	4 600	50	Indéterminée

Tableau 4 : Cheptel

II. INFRASTRUCTURES DE BASE

2.1 Education

La communauté rurale compte 16 écoles primaires et 3 collèges d'enseignement moyen. Ils sont composés de 55 salles de classes construites et 25 abris provisoires. La CR dispose également d'infrastructures scolaires non formelles avec 10 centres d'alphabétisation et 18 écoles coraniques répartis dans la CR.

2.2 Santé

Sur le plan sanitaire, la CR est assez bien couverte en infrastructures sanitaires avec un total de 3 postes de santé (villages de Dioudé Diabé, de Thioubalel et Méry) dont un jumelé avec une maternité (Méry), 5 cases de santé. En rapportant ces infrastructures à la population de la CR les valeurs guides pour la CR sont déterminées.

Le tableau suivant montre les normes de l'OMS.

Indicateur	Normes OMS	Valeurs pour la CR
Poste de santé	1 pour 10 000 hbts.	1 pour 4780 hbts.
Centre de santé	1 pour 50 000 hbts.	-
Hôpital	1 pour 150 000 hbts.	-
Médecin	1 pour 5000 à 10000 hbts.	-
Infirmier	1 pour 300 hbts.	3 pour 4780 hbts
Sage femme	1 pour 300 femmes en âge de reproduction	

Tableau 5 : Normes de couverture sanitaire

En considérant les postes de santé et les infirmiers chef de poste les ratios obtenus s'établissent comme suit :

- 1 poste de santé pour 4780 habitants : largement supérieur à la norme,
- 1 infirmier pour 4780 habitants : très en deçà de la norme, faisant observer un déficit de 45 infirmiers à combler.

Ces ratios sont cependant meilleurs que ceux obtenus à l'échelle du pays, qui s'établissaient comme suit en 1999 :

- 1 poste de santé pour 11500 habitants ;
- 1 infirmier pour 8700 habitants.

2.3 Electricité

La communauté intègre la concession Dagana-Podor-Saint-Louis attribuée à l'ONE (Office national de l'électricité du Maroc) dans le cadre du programme d'électrification rurale. Le réseau électrique n'existe qu'à Méry, village chef-lieu de la Communauté Rurale.

2.4 Communication

Les voies de communication dans la Communauté rurale de Méry restent encore limitées : 43 km de pistes de production. Une portion de la Route Nationale n°2 goudronnée sur presque une dizaine de kilomètre. Douze (12) cabines télé centres répartis dans les zones de walo et Jeejengol.

La CR de Méry connaît un déficit de communication : le réseau est non couvert (absence de bureau de poste, le réseau téléphonique est peu développé, absence de point de vente de journaux).

PARTIE B – BILAN D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

I. ACCES A L'EAU POTABLE

1.1 Ressources en eau

1.1.1 Eaux de surface

Les eaux de surface sont de quatre (4) types dans la CR :

- le fleuve Sénégal sur une longueur de 12 km ;
- le marigot le Doué sur une longueur de 10 km ;
- les mares semi-permanentes (Thiali) dans les zones Waalo et Jeejengol ;
- les mares d'hivernage temporaires dans le Jeeri.

1.1.2 Eaux souterraines

Les eaux souterraines disponibles se présentent comme suit:

- la nappe phréatique des profondeurs allant de 10 à 25 m dans les zones Waalo et Jeejengol, au-delà des 40 m en zone Jeeri ;
- les nappes terminales continentales au de-là de 50m profondeurs ;
- les nappes profondes (Maestrichtien) accessibles grâce à la réalisation de forages.

1.2 Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et distribution d'eau

La situation de l'accès à l'eau potable se résume comme suit :

- Neuf (9) forages équipés et localisées dans les villages de Méry, Abdallah, Thioka, Dioudé, Thioubalel, Bito, Souraye, Gawdy Goty, et Boki Tékoum, avec les caractéristiques suivantes:
 - 01 forage est alimenté par le réseau électrique (Méry) ;
 - 05 forages fonctionnent avec un moteur électrogène diesel (Thioubalel, Dioudé, Abdallah, Gawdy Goty, Bokké teckoum)
 - 03 forages sont équipés de panneaux d'énergie solaire (Thioka, Bito, Souraye)
 - Trente deux (32) puits qui fonctionnent plus ou moins de façon satisfaisante dont 5 moderne et 1 à motricité humaine ;
 - Deux (02) adductions d'eau à partir du forage de Méry ;
 - Dix neuf (19) bornes fontaines fonctionnelles sur les 32 que compte la CR.

Ci-après une synthèse des AE(M) V de la communauté rurale à l'issue de l'inventaire.

AEMV	Desserte	Durée de pompage	Débit	Energie		Pompe		Stockage	
	Vill	H/J		Type	Année	Type	Année	Capacité	Hauteur
Boki Tekoum	1	12	30	GROUPE	1999	EPI	1999	200	2
Bito	1			SOLAIRE	2008	EPI	2008	40	12
Dioubé Diabé	1	8	25	GROUPE	1998	EPI	1998	50	15
Gaoudy Goti	1	16	30	GROUPE	1999	EPI	1999	350	2
Habdallah	1			SOLAIRE	1997	EPI	1997	50	15
Méry	2			SECTEUR	1995	EPI	1995	100	20
Méry Thiocka	1			SOLAIRE	1998	EPI	1998	100	12
Souraye	1			SOLAIRE	2007	EPI	2007	50	13
Thioubalel	1	8	30	MOTEUR	2003	PAV	2007	100	15

1.3 Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

1.3.1 Taux d'accès

Le taux d'accès global à l'eau potable est de **63%** pour l'ensemble de la CR dont **54%** par AEP et **9%** par PM ou PMH.

Tableau 6 : Taux d'accès à l'eau

Communauté Rurale	MERY
Code administratif	04213
Population 2010	13 708
Taux de croissance	2,8%
Population 2011 estimée	14 341
Population 2015 estimée	17 100
Taux d'accès BF/BP	54%
Taux d'accès PM	9%
Taux d'accès à l'eau 2011	63%
Taux de desserte 2011	46%
Taux accès 2015	82%
Pop accès 2015	13959

1.3.2 Bilan EPE

Tableau 7 : Bilan EPE

Communauté Rurale	MERY
Code administratif	04213
Population 2011 estimée	14 341
Population 2015 estimée	17 100
Nb. Equivalent points d'eau existant	33
Bilan EPE	-23
Personnes par EPE 2011 - moyenne	435
EPE fonctionnels	22
Personnes par EPE fonctionnel en 2011	652
Localités sans EPE	29
Localités avec 0.5 EPE	2
EPE supplémentaires 2011	26
EPE objectif 2015	18

Le bilan en EPE de la CR fait apparaître un déficit global de 23 EPE en 2011. Avec seulement 33 EPE fonctionnels pour une population totale de 14341 personnes, soit 1 EPE pour 435 personnes, le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale. Le nombre de localités ne disposant pas de points d'eau potable est estimé à 29.

La conséquence de ce déficit, est que l'essentiel de l'approvisionnement en eau reste aujourd'hui assuré par les puits traditionnels. Dans les grands villages situés au bord des cours d'eau, la consommation des eaux de surface peut favoriser des maladies d'origine hydrique.

1.3.3 Taux de desserte

Le taux de desserte en eau potable est de **46%** pour l'ensemble de la CR contre **63%** pour l'accès, soit un écart de 17 points. Cette différence provient du bilan EPE négatif constaté dans la CR. En effet, malgré l'existence d'adductions d'eau, une partie importante de la population ayant accès aux points d'eau s'approvisionnent au niveau des puits traditionnels. Par ailleurs, le nombre d'EPE existant reste très insuffisant, ce qui porte la population par EPE à une valeur supérieure à la norme admise de 300 habitants.

Tableau 8 : Population non desservie et besoins en EPE

	2011	2015
Population totale CR	14 341	17 100
Population desservie CR	6 531	6 531
Population non desservie	7 810	10 569
Besoins en EPE supplémentaires	26	35
EPE objectif		18

Le nombre d'habitants non encore desservie en 2011 s'élève à 7810, soit un besoin supplémentaires de 26 EPE. L'accroissement de la population fait qu'en 2015, ce besoin passera à 35.

1.4 Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires

1.4.1 Cheptel

Les données du PLHA réalisé font état de **23 550 UBT** pour 24 EAB requis et 6 EAB existants, soit un déficit de 24 abreuvoir et un taux de couverture en eau pour du cheptel de **25 %**.

1.4.2 Infrastructures scolaires

Tableau 9 : Points d'eau dans infrastructures scolaires

Localités	Infrastructures	Types	Points d'eau	Fonctionnalité	Année Construction
Souraye	Ecole élémentaire	BC	1	En service	2008
Thioubalel	Ecole élémentaire	BC	1	En service	2000
Dioude diabe	Ecole élémentaire	BC	1	En service	2006
Mery	Collège	BC	1	En service	2009
Abdallah	Ecole élémentaire	BC	1	En service	2003
Mery	Ecole élémentaire	BC	1	En service	2000
Diaobe moumba	Ecole élémentaire	BC	1	En service	2009
Dioude diabe	Collège	BC	1	En service	2006
Dioude diabe	Ecole élémentaire	BC	2	En service	2010
Mery	Ecole élémentaire	BC	2	En service	2008

Parmi les 19 infrastructures scolaires dont dispose la CR, seules 10 sont équipées en points d'eau potable, soit un taux de desserte de 52%.

1.4.3 Infrastructures de santé

Tableau 10 : Points d'eau dans infrastructures sanitaires

Localités	Infrastructures	Types	Points d'eau	Fonctionnalité	Année Construction
Mery	Poste de santé, dispensaire	BC	2	En service	1995
Dioude diabe	Poste de santé, dispensaire	BC	1	En service	2010
Abdallah	Case de santé	BC	1	En service	2000

La communauté rurale compte 8 infrastructures de santé dont 3 disposent de points d'eau potable, soit un taux de desserte de **37%**.

1.4.4 Marchés

La CR compte 2 marchés (1 permanent et 1 hebdomadaire) avec un taux de desserte de 0%.

1.4.5 Lieux de culte

Tableau 11 : Points d'eau dans lieux de culte

Localités	Infrastructures	Types	Points d'eau	Fonctionnalité	Année Construction
Mery	Lieu de culte	BC	1	En service	2008
Abdallah	Lieu de culte	BC	1	En service	1999
Diaobe moumba	Lieu de culte	BC	1	En service	2008
Mery	Lieu de culte	BC	1	En service	2010
Thioubalel	Lieu de culte	BC	2	En service	2008
Mery	Lieu de culte	BC	1	En service	2002
Thioubalel	Lieu de culte	BC	1	En service	1998
Souraye	Lieu de culte	BC	1	En service	2008
Dioude diabe	Lieu de culte	BC	1	En service	2001
Dioude diabe	Lieu de culte	BC	1	En service	2005
Mery	Lieu de culte	BC	1	En service	2006
Dioude diabe	Lieu de culte	BC	1	En service	2010
Bito	Lieu de culte	BC	1	En service	2008
Mery	Lieu de culte	BC	1	En service	2005
Thioubalel	Lieu de culte	BC	3	En service	2003

La CR compte 16 mosquées dont 15 avec point d'eau, ce qui établit un taux de desserte de 93%.

1.4.6 Autres infrastructures communautaires

Tableau 12 : Points d'eau dans autres types d'infrastructures communautaires

Localités	Infrastructures	Types	Points d'eau	Fonctionnalité	Année Construction
Mery	Autre	BP	1	En service	2010
Mery	Autre	BP	1	En service	2001
Mery	Autre	BP	1	En service	2000
Abdallah	Autre	Autre	1	En service	1997

1.5 Conclusions sur l'accès à l'eau potable

L'approvisionnement en eau potable de la CR présente une situation assez faible avec un taux d'accès de 63%, encore inférieur à la moyenne nationale de 73,6% (2009).

Le taux de desserte établi à partir du bilan EPE est seulement de 46%, soit un écart considérable de 18 points avec le taux d'accès, tributaire d'un bilan EPE négatif et d'une mauvaise répartition géographique des points d'eau avec des excédents dans certaines localités et des déficits dans d'autres. Aussi, il existe encore 29 localités sans EPE.

En outre, il faut remarquer que le beaucoup d'infrastructures de la CR ne disposent pas de points d'eau. Les taux de desserte en eau potable sont faibles et estimés respectivement à 37% et 52% pour les infrastructures sanitaires et scolaires.

II. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

2.1 Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement

2.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base

Le tableau ci-après donne les taux d'accès en ce qui concerne les infrastructures.

Tableau 13 : Taux d'accès des infrastructures pour l'assainissement collectif

Infrastructures	Santé	Education	Lieux de culte	Autre	CR
Nombre total	8	19	9	2	38
Edicules existants	3	15	9	2	29
Edicules adéquats	2	13	7	2	24
Taux d'équipement	38%	79%	100%	100%	76%
Taux d'équipement adéquat	25%	68%	78%	100%	63%

2.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base

Parmi les 38 infrastructures que compte la CR, 29 disposent d'édicules, ce qui représente un taux d'équipement moyen de 76%. Le taux d'équipement adéquat moyen est estimé à 63%.

Par catégorie, les taux d'équipement et d'équipement adéquat sont peu satisfaisants pour les infrastructures scolaires avec 79% et 68% respectivement. Pour la santé, les taux sont encore plus faibles et se situent à 38% et 25%.

Dans les deux secteurs, l'équipement en édicules des infrastructures doit faire l'objet d'efforts remarquables afin de rendre convenables leurs services.

2.2 Accès à l'assainissement individuel

2.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel

Les enquêtes ménages dans les villages de Mery ont porté sur un échantillon de 24 localités bien réparties dans la CR et ont concerné 31 concessions regroupant 88 ménages. Elles font état de 20 concessions avec latrine soit 65% et 11 sans latrine soit 35% des concessions.

Les résultats d'inventaire des différents types de latrines sont donnés par le tableau suivant :

Type de Latrines	Nombre	% existence
Latrine traditionnelle	9	26%
Latrine VIP	10	29%
Latrine TCM	4	12%
Latrine Sanplat	0	0%
Latrine Fosse		
Septique	11	32%
Autres Latrines	0	0%
Total	34	100%

Tableau 14 : Inventaire des latrines des concessions

Il apparaît que 74% des latrines durant l'enquête sont constitués d'ouvrages d'assainissement de qualité telles que les toilettes à chasse manuelle, les fosses septiques, les latrines ventilées et autres types adaptés. En effet, parmi les 65% des concessions disposant de latrines, 26% sont équipées de latrines traditionnelles qui sont des ouvrages de fortune inadaptés ne répondant pas aux critères minimum requis d'un système performant.

La défécation à l'air libre ou le recours aux ouvrages voisins sont constatés dans 28% des concessions enquêtées ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement.

Concernant les autres ouvrages d'assainissement, on se rend compte que 68% des concessions disposent de douches (un total de 25 douches recensées sur les 31 concessions avec latrines), 6% d'urinoirs traditionnels. Aucune concession ne dispose de bac à laver-puisard et de lavabos ou lave-mains. Les ratios donnent 1 douche pour 24 personnes, ce qui mérite d'être corrigé rapidement.

L'entretien général des latrines est jugé bon dans 64% des cas recensés et la moitié d'entre elles soit 50% sont dans un bon état.

L'évacuation des boues de vidange est respectée par près de 64% des concessions disposant de latrines et dans la majorité des cas il est fait manuellement avec le recours au système d'enfouissement.

2.2.2 Accès à l'assainissement des ménages

Le tableau suivant présente l'accès à l'assainissement individuel des populations et ménages enquêtés.

Population totale	588			
Nombre de concession	31			
Nombre de ménages	88			
Population moyenne par ménage	6,7			
Nombre de latrines adéquates	25	soit en moyenne	1 latrine adéquate pour	24 personnes
Taux accès ménages avec latrines adéquates	28,4%		1 latrine adéquate pour	4 ménages
			1 latrine adéquate pour	1 concession

Tableau 15 : Taux d'accès à l'assainissement des ménages

Les ouvrages adéquats sont utilisés par **28,4%** des ménages soit une latrine adéquate pour 24 personnes, 4 ménages et 1 concession. Ce taux d'accès est légèrement proche de la moyenne nationale de 29% des ménages ruraux enregistrée en 2009 mais demeure inférieur à l'objectif visé dans le cadre du PEPAM qui est de réduire de 52% la population ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement individuel adéquats en 2015. De manière générale, pour l'assainissement en milieu rural, un taux de couverture de 63% en 2015 permettrait d'atteindre les OMD.

La pratique de lavage des mains à l'eau et au savon après usage des latrines n'est pas systématique mais elle est respectée par 55% des usagers. Ce qui laisse présager des risques de santé pour les usagers même si près de 32% des concessions disposent au moins d'un robinet à l'intérieur de la concession pour faciliter la pratique. Notons cependant que dans 68% des concessions, le point d'eau le plus proche est distant au moins de 300m.

2.3 Conclusions sur l'accès à l'assainissement

Le niveau d'équipement adéquat en assainissement des infrastructures socio-économiques de la CR à travers la disponibilité d'édicules publics adaptés qui est actuellement estimé à **63%** devra être rapidement amélioré surtout au niveau des établissements scolaires si l'on se réfère aux objectifs du PEPAM qui visent à atteindre un taux de 100%.

Une étude d'identification d'un sous-projet d'assainissement individuel apparaît nécessaire pour évaluer de manière précise la situation de l'accès, la nature de la demande des ménages et les réponses techniques appropriées. Néanmoins les estimations faites sur la base des enquêtes ménages réalisées démontrent que le niveau de l'accès est assez médiocre (**28,4%**), ce qui a tendance à favoriser la défécation à l'air libre (incluant également dans certains cas l'utilisation occasionnelle des ouvrages des voisins) constatée dans **35%** des concessions enquêtées.

PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

I. OBJECTIFS POUR 2015

1.1 Eau potable

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) au minimum **82%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) **100%** des infrastructures socio-économiques disposent d'un accès adéquat à l'eau potable. %. L'objectif en 2015 de la CR concorde avec l'objectif des OMD établi également à 82%.

1.2 Assainissement

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (ii) **64%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et (ii) 100% des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que tous les marchés soient correctement et durablement assainis.

II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015

2.1 Eau potable

Tous les villages de la CR seront desservis en eau par bornes-fontaines et branchements particuliers ou puits moderne protégé.

La densité des points d'eau modernes devra passer de 435 à 300 personnes par EPE. La population non desservie en 2015 est estimée à 10569 personnes. Pour réaliser l'objectif d'accès en 2015, il faut assurer la desserte de 5285 personnes par la construction de 18 EPE sur les 35 EPE qui permettraient d'atteindre une desserte à 100% dans la CR.

2.2 Assainissement

Toutes les infrastructures éducatives ou sanitaires, des lieux de culte ainsi que les marchés permanents et hebdomadaires recensés disposeront d'un édicule public standard, entretenu et fonctionnel

Les 28,4% de la population actuellement desservie représentent 4074 personnes. En 2015, cette population non desservie calculée sur la base du taux d'accès actuel sera de 13026 personnes (1569 ménages à raison de 8,3 pers/ménage, moyenne départementale tirée du RGPH 3).

En 2015, au moins 50% des ménages non desservis soit **3256 ménages** représentant 27029 personnes disposeront d'un système fonctionnel d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif. Un service de collecte et de traitement des boues de vidange sera proposé aux ménages des localités dont la population sera supérieure à 1000 habitants.

III. COMPOSANTES DU PLHA

3.1 Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR qui permettrait d'atteindre un accès universel au sein de la communauté rurale comprend 4 projets. Un 5^{ème} projet est défini pour les mesures d'accompagnements.

3.1.1 Extension de 2 réseaux et renforcement et extension d'une adduction existante

▪ EP-1 Extension du réseau de Dioudé Diabé vers Fondé Elimane

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
Fonde Elimane	-13,969	16,3099	640	763	0,50	- 2,04	3	PM

▪ EP-2 Extension du réseau de Méry vers Fonde Gande et Sombalo Mboumba

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
Fonde Gande	-14,0497	16,2369	707	843	0,50	- 2,31	3	PM
Soubalo Mboumba	-14,0105	16,1999	518	617	-	- 2,06	3	sans accès

▪ EP-3 Renforcement et extension du réseau de Gawdy Gotty

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
NOUMA	-14,0382	16,1486	-	-	-	-	-	sans accès
PAMPINABES PEULH	-14,0743	16,1534	-	-	-	-	-	sans accès
Ndouboul	-14,0892	16,1419	90	108	-	- 0,36	1	sans accès
Thiengle (Gallou)	-14,0394	16,1014	147	175	-	- 0,58	1	sans accès

3.1.2 Densification de 7 adductions existantes

▪ EP-4 Densification de réseaux existants

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
Abdallah	-13,974	16,235	733	874	4,00	1,09	1	BF,BP
Bito	-13,9928	16,2967	463	553	4,50	2,66	1	BF,BP
Diaobe moumba	-14,0429	16,2014	-	-	2,00	2,00	-	BF,BP
Dioude diabe	-13,9799	16,3275	1 914	2 282	5,00	- 2,61	3	BF,BP
Merry	-14,0542	16,2152	2 196	2 619	9,00	0,27	2	BF,BP
Pampinabes Peulh	-14,089	16,1502	179	214	-	-	-	BF,BP
Souraye	-13,9575	16,265	439	524	2,50	0,75	1	BF,BP
Thioubalel	-13,9575	16,265	1 801	2 148	3,00	- 4,16	5	BF,BP

3.2 Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la communauté rurale comprend : la construction de 14 édicules publics et la construction de 3256 systèmes d'assainissement individuel. Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront (i) des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave mains, (ii) des latrines à toilette chasse manuelle avec lave mains (iii) des bacs à laver puisards. Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. L'objectif étant de réaliser des ouvrages qui assurent une évacuation correcte des excréta et des lave-mains dans des conditions qui érigent une barrière contre les contaminations par les maladies d'origine fécale.

3.3 Mesures d'accompagnement

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets (i) "IEC et renforcement des capacités pour l'eau potable", (ii) "IEC renforcement des capacités pour l'assainissement" et (iii) "Etudes et activités spécifiques".

3.3.1 IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable

Cette sous composante a pour but la mise en place, sur chacune des AE(M) V à créer dans la CR, d'une ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale.

Les activités comprendront, pour chacune des ASUFOR (i) l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'Etat, (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, (v) un appui conseil auprès des ASUFOR sur une période de six (6) mois après la mise en service.

3.3.2 IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement

Cette sous composante a pour but de mettre en place (i) d'une part, une gestion durable des édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des édicules publics comprendront (i) l'identification des capacités d'un gérant pour chaque édicule public, et (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation et de sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

3.3.3 Etudes et activités spécifiques

Ce volet comprend (i) l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau et (ii) un appui conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation.

Les activités de l'étude de formulation comprendront (i) une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, (ii) de centre alphabétisation. Caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et (iii) sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets

d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

L'appui conseil à la communauté rurale et plus spécifiquement au conseil rural, maître d'ouvrage, aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données, du suivi évaluation, et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

IV. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

4.1 Composante "Développement des infrastructures d'eau potable"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'eau potable" est de 328.1 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

Tableau 16 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable

N°	Projet	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
EP-1	Extension du réseau de Dioudé Diabé vers Fondé Elimane	17 600 000	1 760 000	19 360 000	968 000	20 328 000
EP-2	Extension du réseau de Mery vers Fondé Gandé et et Soubalo Moumba	62 550 000	6 255 000	68 805 000	3 440 250	72 245 250
EP-3	Renforcement et extension du réseau de Gawdy Gotty	155 800 000	15 580 000	171 380 000	8 569 000	179 949 000
EP-4	Densification des adductions déficitaires	36 100 000	3 610 000	39 710 000	1 985 500	41 695 500
EP-5	Renforcement de la gestion de l'eau, mise en place et redynamisation des ASUFOR	12 000 000	1 200 000	13 200 000	660 000	13 860 000
	TOTAL COMPOSANTE	284 050 000	28 405 000	312 455 000	15 622 750	328 077 750

4.2 Composante "Développement des infrastructures d'assainissement"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'assainissement" est de 1004.9 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

Tableau 17 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement

N°	Intitulé	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
AS-1	Construction de 14 édicules publics	56 000 000	5 600 000	61 600 000	3 080 000	64 680 000
AS-2	Réalisation de 3256 latrines, fourniture d'une citerne de vidange de fosse septique	814 000 000	81 400 000	895 400 000	44 770 000	940 170 000
	TOTAL COMPOSANTE	870 000 000	87 000 000	957 000 000	47 850 000	1 004 850 000

4.3 Composante "Mesures d'accompagnement"

Le coût estimatif de la composante "Mesures d'accompagnement" est de 199.5 MFCFA HT, dont (i) 13.9 MFCFA pour le volet "eau potable" (ii) 165.6 MFCFA pour le volet "assainissement", et (iii) 20 MFCFA pour le volet "Études et activités spécifiques"

Tableau 18: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement

N°	Composante	Base de calcul	Coût estimatif (FCFA HT)
IEC et renforcement de capacités « Eau Potable »			
ET-1	Services BE/ONG mise en place - renforcement gestion de l'eau	3 millions FCFA/ASUFOR	13 860 000
IEC et renforcement de capacités « Assainissement »			
ET-2	Services Ong pour gestion des édicules	0,2 millions FCFA/Edicule	2 800 000
ET-3	Services BE/ONG pour assainissement individuel	0,05 Millions FCFA/laitrine	162 800 000
Etudes et activités spécifiques			
ET-4	Services de consultants études compl. et formulation		10 000 000
ET-5	Appui conseil à la CR (planification et suivi-évaluation)		10 000 000
TOTAL COMPOSANTE			199 460 000

4.4 Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA s'élève à 1518.5 MFCFA HT sur la période 2011-2015, hors financements déjà acquis.

Tableau 19 : Récapitulatif du financement du PLHA

COMPOSANTE	TOTAL EN FCFA HT	Pop et CR	Autres
EAU POTABLE	314 217 750	15 710 888	298 506 863
ASSAINISSEMENT	1 004 850 000	94 017 000	910 833 000
IEC	199 460 000	9 973 000	189 487 000
TOTAL	1 518 527 750	119 700 888	1 398 826 863

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) les associations de ressortissants, (iii) le budget de la communauté rurale, (iv) les partenaires en coopération non gouvernementale, (v) l'Etat.

La communauté rurale et les ménages apporteront une contribution individuelle de 10% des investissements du volet "assainissement individuel", soit 94 MFCFA. La population contribue à hauteur de 5% pour le volet "eau potable", soit 15.7 MFCFA et pour le coût des mesures d'accompagnement soit 10 MFCFA.

La contribution totale de la population est de 119.7 millions FCFA soit 8% du financement global du PLHA, sur une durée de 4 ans, soit environ 30 millions FCFA par an.

Le financement attendu de l'Etat et des partenaires de la Communauté rurale est de 1399 millions FCFA soit 349.7 millions FCFA par an pendant 4 ans.

ANNEXES

Annexe I - Cartes

1.1 Carte générale de la CR et population

1.2 Carte d'accès à l'eau potable

Annexe II - Données d'inventaires

2.1 Table inventaire des points d'accès à l'eau par localité

2.2 Synthèse accès à l'eau et bilan EPE

2.3 Table inventaire des infrastructures assainissement dans infrastructures

2.4 Table inventaire des infrastructures assainissement dans concessions

Annexe III - Etudes et conception des projets

3.1 Fiches APS-AEP

3.2 Fiche APS-Assainissement